

Un mal qui répand la terreur dans notre armée : la "réformite" à connotation financière

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

Septembre 2003

	Pages
Editorial	
Un mal qui répand la terreur dans notre armée	3
Armée XXI	
Zeitgemässe Traditionspflege in der Armee XXI (F Div 3)	6
Conduite	
Confidences après un service pratique	11
Vers une nouvelle appréciation des possibilités d'action	14
Dossier « Irak »	
« RPG-7 » et guerres asymétriques	21
Armées étrangères	
Forces armées US (5)	25
Les forces spéciales israéliennes (2)	30
Histoire	
Quel est le patron des « officiers de la main gauche » ?	35
Comptes rendus	
Unités blindées et mécanisées françaises en 1940	39
Lavauzelle: collection « Renseignement & guerre secrète »	43
Jean-Jacques de Beausobre dans l'armée de Louis XV	47
Nouvelles brèves	49
Revue des revues	51
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

Un mal qui répand la terreur dans notre armée: la « réformite » à connotation financière

Au début juillet, le conseiller fédéral Schmid a rassemblé les cadres professionnels de l'armée pour un rapport d'information destiné à dissiper un malaise perceptible, dû notamment aux coupes budgétaires. Il leur a parlé mais certains ont ressenti de la déception, frappés par un discours qui ressemblait plus à une « salade russe » qu'à la définition d'une politique, à une prise de position.

Tour à tour, il a été question de la votation du 18 mai, du G-8, des coupes budgétaires actuelles et à venir, des engagements subsidiaires qu'il faut maintenant privilégier (alors que la compétence-clé de l'Armée XXI est la défense), du commandant de corps Jacques Dousse et de sa retraite précipitée...

Tout le monde loue les qualités des professionnels de l'armée mais qui en défend les intérêts, à une époque d'importantes restrictions budgétaires? Favoriser les officiers de milice est un choix politique indiscutable si l'on veut une armée de milice, mais cela ne dispense pas de créer aussi de vraies opportunités pour les cadres professionnels.

Un point de l'interview de Samuel Schmid, dans *Le Temps* du 3 juillet, laisse songeur. De nouvelles coupes budgétaires nécessiteront une nouvelle définition des missions de l'armée, avant tout dans le domai-

ne de la défense du territoire. Or il s'agit toujours de la mission première de l'Etat, si l'on en croit la Constitution fédérale.

Le futur chef de l'armée, le commandant de corps Keckeis, a clairement annoncé que l'armée n'en était pas à sa dernière réforme. Il a même dévoilé un calendrier: 2004, introduction de l'Armée XXI; 2005, consolidation; 2006, Armée XXII. Rien d'étonnant, car l'Armée XXI a été conçue sur la base d'un budget annuel de 4,3 milliards!

En Suisse, il y a un point commun entre l'instruction publique et l'armée. Toutes deux, depuis des années, sont en réformes perpétuelles, partielles ou totales. Ce qui fait penser à la France où chaque ministre de l'Education nationale prétend réformer le système de formation, peut-être pour laisser son nom à la postérité! En Suisse comme en France, pas le temps de tester la dernière réforme, de l'assimiler, de véri-

fier si elle apporte une amélioration, les suivantes sont déjà en cours... Les résultats? Une détérioration des conditions de travail des enseignants, une baisse inquiétante des compétences et des connaissances chez les élèves.

A propos de notre armée, on peut se poser des questions similaires, dès lors qu'elle est en réforme permanente depuis 1989: Armée 95, PROGRESS, Armée XXI, Armée XXII, Armée XX... Sur une période de quinze ans (1989-2004), elle a connu quatre réformes successives dont l'une, Armée XXI, est une révolution. Le système de milice peut-il supporter un tel traitement? Les citoyens-soldats, surtout les officiers de milice, mettent du temps pour assimiler des changements dans les domaines des structures, de la doctrine d'engagement, voire des dangers et des menaces. Pour faire passer jusqu'aux chefs de section les notions de riposte mécanisée et de défense combinée, il a fallu presque dix ans, aux débuts de l'Armée 61. Il ne suffit pas de sortir une nouvelle *Conduite des troupes*!

Il va y avoir une importante diminution du personnel au Département de la défense, qui touchera les fonctionnaires et les militaires de carrière. Les effectifs devraient passer de 12000 à 8000. Que deviendra alors l'instruction efficace, promise dans l'Armée XXI, des recrues, des élèves sous-offi-

ciers et officiers, des commandants d'unité et de corps de troupe, des états-majors et des cadres supérieurs? L'Armée XXI devait être plus professionnelle, particulièrement dans le domaine de l'instruction. Comment atteindre un tel objectif, alors que, faute de moyens pour engager et former des sous-officiers contractuels, ce seront probablement des sous-officiers en surplus de l'Armée 95 qui, effectuant leur cours de répétition, assureront l'instruction de base des recrues? A propos des contractuels, on peut d'ailleurs avoir quelque doute en constatant que ce sont «parfois» des candidats dont on ne veut pas dans le corps des instructeurs.

Quelques chiffres arrondis qui pèsent lourd dans la balance! Selon le Plan directeur, le budget de l'armée XXI devait atteindre 4,3 milliards de francs. 300 millions ont été supprimés cette année, 300 millions l'année prochaine. L'Armée XXI disposera donc de 3,7 milliards. Malgré le programme d'économie de Kaspar Villiger, il reste encore 1,5 milliard de francs à économiser pour équilibrer les finances fédérales. On peut craindre que la défense nationale doive encore réduire son budget de 100 à 200 millions.

Dans de telles conditions, quel modèle d'armée est possible en Suisse? Le futur chef de l'armée semble avoir comme objectif une force de 50000 hommes mobilisables dans des délais mensuels, soit 50 ba-

taillons, articulés en 3-4 *Task Forces*, engageables sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Pour les Forces aériennes, 50 avions de combat et 50 hélicoptères dont 25 armés.

Certains politiciens, qui détiennent l'épée de Damoclès financière, ne vont-ils pas trouver là le format d'une nouvelle armée XX...? Ce serait assez ironique, car ce modèle est précisément celui que proposait le Parti socialiste suisse à une certaine époque!

Les milieux qui avaient lancé l'initiative tendant à une réduction de moitié des dépenses militaires peuvent être satisfaits. Bien que leur proposition ait été rejeté par le peuple et les cantons, les autorités politiques sont allées bien plus loin! En mai 2003, la réforme «Armée XXI», telle qu'elle était définie par le Plan directeur, faisait un véritable tabac: rarement, on a eu une majorité acceptante aussi forte à propos d'un sujet militaire. Et déjà, le projet plébiscité est oublié à Berne pour des raisons d'économie, sans qu'on se demande sérieusement quels sont les besoins minimaux induits par les missions incontournables qu'il faut donner aux forces armées.

Col Hervé de Weck¹

¹ Le rédacteur en chef a mis en forme les informations fournies par un officier instructeur qui tient à garder l'anonymat.